

BULLETIN DES AGRICULTEURS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Siège Social : 3, Place de la Petite-Hollande, NANTES

PUBLICITE LOCALE :
« ECHO DE LA LOIRE »
Place Grassin - NANTES - (Loire-Inf.)
TELEPHONE : 145-53 et 124-10

EXTRA-LOCALE
AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES
35, Rue des Petits-Champs - PARIS
TELEPHONE : Richelieu 93-62

Organe du Syndicat Central et de sa Coopération, de la Confédération Générale des Vignerons, des Syndicats de Producteurs de Chanvre et d'Osier, des Planteurs de Tabac, de la Société Mutuelle Agricole, des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères et Avicoles du Syndicat des Producteurs de Légumes pour la Conserve et du Syndicat Départemental de Défense contre les Ennemis des Cultures

ORGANE CONFEDERE DE L'
UNION NATIONALE DES SYNDICATS AGRICOLES

TELEPHONE 141-95 - 157-43

N° de nos Chèques Postaux Nantes :
6.015 pour le Syndicat Central.
28.10 pour la Coopération.
147.13 pour la Confédération des Vignerons.
270.81 pour le Syndicat de Défense.
330.41 Synd. Prod. Légumes p. Conserve.

Les Cahiers Généraux de la Paysannerie

par J. BOULANGE
Président de l'U. N. S. A.

Les Cahiers Généraux de la Paysannerie sont arrivés dans tous les syndicats qui en ont fait la demande, et cela représente quelques villages qui sont touchés par cette gigantesque enquête, puisque près de dix mille cahiers sont partis à l'heure actuelle. Leur arrivée a provoqué une vive curiosité, et une grande satisfaction. Ah ! on s'occupe de nous à l'Union Nationale des Syndicats Agricoles... Eh bien oui, l'Union Nationale des Syndicats Agricoles s'est toujours occupée de ses syndiqués, et elle veut s'en occuper mieux et plus efficacement, et pour cela elle veut les connaître tous, elle veut être complètement renseignée sur leur existence familiale et professionnelle, elle veut connaître le fond de leur pensée.

Cette satisfaction des syndiqués est réelle; je l'ai personnellement observée au cours de plusieurs réunions régionales où j'ai rencontré des délégués de nombreux syndicats. Je n'ai entendu qu'une objection, et encore, elle était faite avec un si franc sourire que l'auteur me semblait bien guidé par un petit sentiment de paresse, et qu'un fond illuminé en lui-même la réponse: « Mais vous savez qu'il y a soixante pages à remplir ! » J'avoue n'avoir pas eu la curiosité de compter les feuillets du cahier que les auteurs n'ont d'ailleurs pas numérotés. Mais qu'est-ce que cela peut faire ? Quand on adresse une requête à quelqu'un on commence par exposer sa situation, son cas. Mesure-t-on la longueur de son exposé verbal ou de sa lettre ? Assurément non, selon qu'on est résigné ou bavard, que l'objet de la demande est facile ou difficile à obtenir, on exposera sa requête avec brièveté, ou avec de longs développements; peu importe, mais on dira tout ce qui peut servir sa cause, on mettra le destinataire de la demande parfaitement au courant de ce qui manque et de ce qu'on désire. Il faudra à celui-ci dix lignes quand le voisin en mettra une; il suffit de s'exprimer avec naturel et conviction.

Les Cahiers Généraux de la Paysannerie constituent un immense appel des membres de la famille professionnelle paysanne que sont tous les syndiqués des communes de France à l'opinion et aux pouvoirs publics. Les Cahiers devront être rédigés avec naturel, simplicité, conviction, confiance, avec le désir de se faire connaître tel que l'on est. Que demande-t-on dans cette enquête ? Une situation exacte de la famille paysanne, des maux

dont elle souffre, des améliorations qu'elle désire. Elle comprend trois parties : le cadre, la photographie de ceux qui sont photographiés.

Le cadre, il est constitué par les renseignements généraux de statistique, d'annuaire, que tout le monde possède et peut facilement se procurer à la mairie.

La photographie, c'est au syndicat même que vous la trouverez en décrivant le mode de vie familiale et professionnelle de tous vos syndiqués.

L'âme, l'esprit, c'est la partie intéressante et personnelle qui dépend des conditions d'existence décrites antérieurement et que chacun pourra développer selon ses inspirations en répondant aux questions dont la rédaction est indicative, mais non limitative. Ici ce sera une affaire de difficultés successives, ou de natalité, ou de retraite des vieux; là ce sera une question de fermage, de métayage, de propriété culturale; ailleurs des difficultés pour la vente des produits, pour les contrats entre producteurs et transformateurs; ou encore des sujets intéressants l'apprentissage, l'enseignement professionnel, voire même

les loisirs, il y a tant de questions qui intéressent la vie paysanne.

L'action de notre Union Nationale des Syndicats agricoles est basée sur la collaboration de tous nos syndicats communaux; il importe une fois pour toutes de bien connaître la vie paysanne de toutes les communes de France. C'est la raison d'être de cette consultation par les Cahiers Généraux.

Ultérieurement les syndicats, les Unions Régionales, par l'action de l'Union Nationale, feront connaître aux milieux urbains, à la Presse, aux Partis politiques, au Parlement, au Gouvernement et à ses administrations, le contenu des Cahiers Généraux par lesquels s'exprimera la paysannerie avec l'accent le plus humain et tout son cœur.

Je suis sûr que chacun a compris le rôle qu'il devra jouer et que les Cahiers revendront tous, les uns brefs et concis, les autres avec de longs développements, mais tous consciencieusement et sincèrement rédigés. L'action de notre syndicalisme de l'U.N.S.A. en deviendra plus grande, plus efficace, pour le plus grand bien de tous nos syndicats, et de tous les paysans français.

Une Nouveauté au Concours Général Agricole

Le concours général agricole de Paris comporte cette année, un certain nombre d'innovations. Parmi celles-ci, il y a lieu de noter la création de nouvelles sections intéressantes de nos grandes races laitières françaises, la race normande, la race flamande et la race hollandaise pleinoire. Ces sections sont réservées aux vaches adultes inscrites à un syndicat de contrôle laitier et ayant fourni, ni plus de 200 k. de beurre en 300 jours. La création de ces nouvelles sections viendra récompenser les efforts d'un certain nombre d'éleveurs avertis qui ont su sélectionner des reproducteurs qui unissent à des aptitudes laitières et beurrières remarquables, une bonne conformation pour la boucherie.

L'idée de l'indépendance de la productivité laitière et des caractères de conformation est relativement récente, elle ne s'est fait jour qu'à partir du moment où il a été possible de réunir par la pratique du contrôle laitier et beurrier, une documentation suffisante pour permettre l'étude systématique de la production laitière et beurrière et de ses rapports avec les caractères de conformation. Il n'y a pas bien longtemps encore, l'on prétendait que les vaches laitières de grande qualité, à quelque race qu'elles appartenissent, devaient présenter une physionomie particulière, l'allure générale de leur corps devait se rapprocher de celle d'un œuf dont le petit bout aurait été tourné vers la tête. Ceci implique naturellement une poitrine étroite, un bassin très large et très développé. Dans l'ensemble, la musculature était longue et grêle et les vaches en lactation se maintenaient toujours maigres.

Actuellement, certains animaux qui caractérisent le « type respiratoire » répondent à ce signallement, les représentants les plus caractéristiques en France appartiennent à la race de Jersey. Le type opposé ou « type digestif » se rencontre dans la race l'émousine par exemple, qui est spécialisée dans la production de la viande. Mais il existe entre ces deux types extrêmes toute une série d'intermédiaires, et un des mérites de l'élevage a été de découvrir parmi les animaux de ce type, des vaches dont les aptitudes laitières et beurrières sont excellentes; les zootechniciens et les éleveurs praticiens sont d'accord pour reconnaître que les reproducteurs de ces races peuvent transmettre par hérédité leur aptitude à produire à la fois du lait et de la viande.

La race normande a été la première en France à représenter le type mixte viande et lait. Mais la race hollandaise n'en a pas compte chaque jour un nombre plus grand d'animaux de ce type. Les caractéristiques actuelles sont les suivantes : le poids moyen est de 650 k. environ, la ligne

du dos est droite, la poitrine est large et profonde, tandis que les masses musculaires de l'arrière-train sont bien développées et la croupe bien descendue. Pour amener la production laitière à son maximum et la maintenir par la suite, il est indispensable que les vaches nourries rationnellement, si elles échappent aux accidents et maladies contagieuses, pourront avoir une longue carrière. Mais, même si elles ont atteint un âge avancé, elles fournissent aisément de la viande de qualité moyenne. Le rendement à l'abattage atteindra facilement 55 % et la qualité de la viande permettra aux bouchers d'en tirer le maximum de morceaux à rotir.

C'est pas la première fois que des animaux pourront se mesurer dans un concours à la fois pour le rendement en lait et pour la conformation. Depuis 1905, des concours laitiers et beurriers ont été organisés, en particulier en Seine-Inférieure et il n'était pas rare de voir des animaux ayant fourni les plus fortes quantités de lait ou de beurre en 48 heures, se classer aux premiers places dans les concours de conformation. Dans certains concours qui ont lieu dans le nord de la France, des animaux ont été classés suivant une table de pointage où l'on tenait compte des caractères de conformation et des performances laitières et beurrières.

Au concours général de Paris, il n'était pas rare de voir des animaux remporter des succès aux concours laitier et beurrier tout en se classant aux premières places dans des concours de reproducteurs. Cette année, pour la première fois, on tiendra compte des résultats du contrôle laitier; il est inutile d'insister sur le fait que les rendements enregistrés pour une lactation de 300 jours ont une valeur bien plus grande que ceux que l'on obtient en 48 heures. En effet, au concours laitier et beurrier, les animaux sont soumis aux multiples influences qui peuvent faire varier d'une façon extraordinaire la production laitière et beurrière, et il est bien évident que le concours de 48 heures ne s'adresse qu'à des animaux dont la période de lactation maximale coïncide avec le concours; d'excellentes vaches peuvent ainsi être éliminées de la compétition.

Il faut espérer que, malgré les ravages causés par la fièvre aphteuse, les éleveurs intéressés pourront présenter un certain nombre d'animaux dans les nouvelles sections. Les récompenses qu'ils obtiendront seront la reconnaissance de leurs efforts. Elles seront aussi un encouragement pour les syndicats d'élevage et de contrôle laitier et beurrier, dont le but est de réaliser l'application pratique des méthodes de la zootechnie moderne.

Un brin de clausette



Décidément le Richejumeau continue à faire des sennes. Des coups de Trafalgar qu'ébranlant la vieille Europe comme un château de cartes. N'en faudrait guère davantage pour la oute en bas et mettre le monde à feu et à sang...

En attendant, les événements se précipitent. Les gazettes tiennent quasiment trop p'tites pour annoncer tout les nouvelles. Quant à la presse, les reporters, toute la guérouée de photographes, l'avant abandonné les frontières espagnoles ou les faubourgs de Madrid, pour ceusses de Memel ou de Bratislava.

Avec tertous ces coups de théâtres — et on est point encore au dernier acte — les pauvres Français et les Anglais en restent comme deux ronds de flanc. Pour comprendre de quoi il s'en retourne, fallait recommencer à apprendre la géographie. C'est y point un de nos brillants présidents du Conseil qui ignorait ou qu'il se trouvait la Tchecoslovaquie? Hureusement qu'il dort en paix.

Mais les troupes hitlériennes ont occupé la Slovaquie. Le premier ministre-président avant télégraphié au Führer: « Animé d'une grande confiance en vous, l'Etat Slovaque vous prie d'assumer cette protection. » A quoi le chancelier du grand Reich allemand avant répondu: Amen! Et les forces magyars avancent en Ukraine Carpathique.

Sera-ce demain le tour de Memel? demandent les journaux. On connaissait déjà la tour de Babel. Avec tout ces états de Moravie, de Ruthénie, de Carpathie, ça finira bien par une salade russe. Un mélo-cassis général.

Et c'est nous qu'on paiera les pots cassés.

On chantait aut'fois: « L'amour est enfant de Bohême, il n'a jamais connu de loi... » L'est probable que sous la botte d'Hitler c'est le pauvre Bohême ne tardera point à déchanter et qu'elle connaîtra tout les rigueurs des lois nazies.

Reste à savoir la réaction des autres peuples, devant c'te hégémonie germanique? La pieuvre allant-elle saisir d'autres pays dans ses tentacules? Et une autre nation totalitaire, encouragée par les succès du Führer, allant-elle point essayer de nous ramener nos colonies?

Avec des ouasins pareils, on ne pouvant dormir que d'un œil. L'est même grand temps de se réveiller tout à fait et de fortifier sa maison.

Le Gouvernement, doté de pouvoirs exceptionnels, allant prendre des mesures énergiques. A commencer par des dérogations à la semaine des quarante heures chez les industries de la Défense Nationale.

Y a belle lurette qu'on aurait dû le faire! Et comme pour le lièvre de La Fontaine: ren ne sert de courir, faut-il partir à point.

Les responsables en rendront p'têtre compte un jour...

maître Jeannot

Nos pages spéciales

Cette semaine :

La Page Fruitière

L'Assurance Mutuelle Agricole Incendie

Pendant longtemps l'assurance mutuelle n'existait qu'à l'intérieur de sociétés à action très étendue, dont l'organisation était réglementée par le décret du 22 janvier 1868, remplacé depuis par celui du 8 mars 1922. Les petites mutuelles agricoles locales, comme on en voit de nombreuses à l'heure actuelle, n'existaient pas.

Petit à petit, cependant, elles commencent à apparaître dans nos campagnes. Et les décrets qui n'ont leur raison d'être que pour les sociétés importantes, présentant le caractère d'entreprise commerciale et cherchant à réaliser des bénéfices, ne peuvent en aucun cas atteindre ces petites mutuelles de caractère restreint et privé. Celles-ci ne cherchent en effet que l'intérêt de l'agriculteur et ne demandent qu'à vivre sans recherche de bénéfice. Les associés peuvent en surveiller eux-mêmes l'organisation très simple.

Aussi l'on ne pouvait soumettre ces petites mutuelles aux formalités administratives que demande la loi de 1868: déclaration à l'enregistrement, réunions obligatoires à date fixe, contrôle d'agents officiels, établissement d'état indiquant les cotisations, le montant des valeurs assurées, bilans annuels, vérifications de toute sorte, etc... toutes formalités susceptibles de pénalités en cas de non-observance, qui empêcheraient l'existence de ces mutuelles. Car leur caractère familial, leur simplicité, les met à la portée de tous et attire le cultivateur qui aime à comprendre et à agir par lui-même. Les formalités ennuyeuses et tatillonnes, au contraire, le rendraient méfiant...

Tout ceci explique la multiplication des mutuelles locales. Leur tâche ne

Nous commencerons la semaine prochaine la publication de notre nouveau feuilleton

Frères Jumeaux

par SINCLAIR LEWIS

Refaire LA France

Cet appel en faveur d'une France nouvelle s'élève de tous les points de notre territoire. Nos gouvernants surtout s'aperçoivent aujourd'hui de la nécessité absolue de refaire notre pays. Refaire... cela suppose donc un pays défectif.

Il faut bien avouer, en effet, que la France est défective, qu'elle se désagrége et petit à petit, qu'elle vieillit lentement et court à sa ruine si l'on n'a pas le courage de la refaire au plus tôt.

Pourtant, avant d'entreprendre cette reconstruction, il serait indispensable de combattre les causes de ruine qui lentement ont miné notre nation. Les deux principes fondamentaux de la vie d'un peuple sont: la famille et le travail. Or, c'est justement ces deux principes que la France rejette aujourd'hui, mais à qui la faute?

La famille: depuis des années, les gouvernements successifs n'ont rien fait pour elle ou si peu: nul ne peut contester que les familles les plus nombreuses sont paysannes. Or on vient à peine de voter les allocations familiales agricoles qui ne sont pas encore appliquées. Les indemnités aux enfants des fermiers sont nettement insuffisantes et le prêt au mariage est toujours à l'étude.

Quant au travail, on l'a trop souvent présenté comme un mal qu'il fallait faire disparaître le plus possible.

Au nom d'idéologies chimériques, on a inculé, dans l'esprit des hommes, l'idée stupide que l'avènement d'une ère presque entièrement de loisir, allait leur apporter pain et bien-être sans effort...

Ainsi, sans s'inquiéter du paysan, qui travaillait depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, pour un maigre salaire, on a tenté à la ville, de mettre, deux ans durant, ce projet en pratique.

Les conséquences ne se sont pas fait attendre: ruine d'abord, ensuite exode rural qui atteint aujourd'hui un chiffre catastrophique.

Si l'on veut refaire la France, il faut combattre tout d'abord cet abandon en masse des campagnes, et pour cela, donner au paysan la possibilité de vivre, de fonder un foyer, d'élever ses enfants, sans avoir chaque jour, sous le regard des cœurs de sa tête, l'épée de la misère. Il est urgent d'aider les familles rurales; que l'enfant ne soit pas attendu avec crainte dans un foyer, qu'il ne soit pas la cause de difficultés nouvelles, d'une vie plus dure.

Il faut aussi rendre au travail son vrai visage: non pas celui d'une corvée ennuyeuse; mais d'une tâche noble, nécessaire à l'homme pour vivre, sans doute, mais aussi pour développer son intelligence, former sa volonté et son énergie, en un mot, parachever sa valeur personnelle.

Reconstruisons l'édifice sur une base solide, mais il est indispensable de se rendre compte que la base des bases, la souche même de la race française, c'est la paysannerie.

C'est donc elle qu'il faut organiser en premier lieu, elle qui doit reprendre la première place dans le pays, elle qui doit être la pierre angulaire de la Nouvelle France.

C. Belbecq'h.
(Ar vao cœu)

Approbation Ministérielle des Statuts des Sociétés Coopératives Agricoles de la Loire-Inférieure

Nous relevons dans le Journal Officiel du 18 Mars 1939 une liste, que nous donnons ci-dessous, de Sociétés Coopératives agricoles de la Loire-Inférieure ayant obtenu l'approbation ministérielle prévue par l'article 2 du décret-loi du 8 Août 1935, relatif au régime juridique et fiscal de ces Sociétés:

Société Coopérative Agricole de Nantes; siège social à Nantes.

Société Coopérative Agricole de St-Mars-la-Jaille; siège social à Saint-Mars-la-Jaille.

Laiteries Coopératives réunies de Fresnay, Machecoul et leurs environs; siège social à Fresnay-en-Retz.

La Coopérative Centrale des Agriculteurs de la Loire-Inférieure (siège social à Nantes) avait obtenu l'approbation ministérielle par décision en date du 11 Août 1938.

Nous rappelons que pour obtenir cette approbation, les Sociétés Coopératives doivent faire parvenir à la Direction des Services Agricoles de la Loire-Inférieure, avant le 30 juin 1939, les pièces suivantes établies en double exemplaire:

1° Exemplaires des statuts et du règlement intérieur accompagnés d'une pièce justifiant que la Société a été constituée de façon régulière. (Les Sociétés à forme anonyme doivent justifier que les formalités de dépôt et de publicité exigées par la loi ont bien été remplies.)

2° Copies du procès-verbal de l'Assemblée générale constitutive ainsi que copies des procès-verbaux des Assemblées générales extraordinaires ayant apporté des modifications aux statuts.

3° Les noms des administrateurs, des membres de la Commission de surveillance, du Directeur, avec indication de leur nationalité, et, en ce qui concerne les administrateurs, le nombre de parts souscrites par chacun d'eux.

Le nombre des sociétaires.

4° Un engagement de se conformer aux dispositions de l'article 2 du décret du 13 Août 1935.

Plus que jamais la FOIRE DE NANTES glorifie l'Agriculture

Oui, plus encore cette année que les autres, l'Agriculture sera à l'honneur au cours de cette 13^e Foire Commerciale qui va s'ouvrir à Nantes dans quelques semaines. Et il est tout à fait normal qu'il en soit ainsi, car l'Agriculture n'est-elle pas une des grandes richesses de notre région et l'on ne peut que féliciter le Comité de la Foire de tout mettre en œuvre pour que sous toutes ses formes cette richesse soit révélée à tous.

Elle éclatera d'abord avec une ampleur inaccoutumée au cours des journées agricoles — 6, 7, 8 et 9 Avril — qui grouperont près de 3.000 sujets; puis, les 11 et 12 Avril les prix ont été très sensiblement augmentés par le Ministère de l'Agriculture et qui doteront un lot fort élevé de concurrents. Le Mercredi 12, Concours des vins nantais et des cidres de la région, où nos viticulteurs et nos producteurs de cidre tiendront à l'honneur, ce n'est pas douteux, de faire apprécier la qualité de leur dernière récolte; et l'excellence de leurs crûs si réputés; le Jeudi 13, Exposition Canine avec comme attraction, la démonstration de chiens de garde et de défense, qui sera, comme chaque année, la grande journée mondaine de la Foire.

Les Samedi 15, Dimanche 16 et Lundi 17, Concours des Bovins. D'après les inscriptions reçues, ce concours doit dépasser en importance celui de Paris, puisque d'ores et déjà, plus de 400 animaux reproducteurs sélectionnés sont annoncés. De plus, il y a deux grands concours, organisés par le Ministère de l'Agriculture: le Concours des Bovins de la race Nantaise-Parthenaise, et le Concours de la race Maine-Anjou; celui-ci devant durer jusqu'au lundi soir, dernier jour de la Grande Manifestation Nantaise.

Comme on le voit, les habitants de nos campagnes n'auront que l'embarras du choix dans les journées citées ci-dessus.

LA VILLETTE

Lundi 20 Mars 1939 Jeudi 23 Mars 1939

COURS OFFICIELS

Viande nette					Viande nette				
Espèces	1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	Ext. (1)	Espèces	1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	Ext. (1)
Bœufs	10.00	8.20	6.80	11.20	Bœufs	10.00	8.20	6.80	11.20
Vaches	10.00	7.60	6.10	12.10	Vaches	10.00	7.60	6.10	12.10
Taureaux	7.50	7.50	6.80	8.30	Taureaux	7.50	7.50	6.80	8.30
Veaux	14.00	14.00	12.50	20.30	Veaux	14.00	14.00	12.50	20.30
Moutons	20.20	16.50	13.10	20.30	Moutons	20.20	16.50	13.10	20.30
Porcs	12.80	11.80	8.80	13.40	Porcs	12.80	11.80	8.80	13.40
Erbis	de 10.50 à 14.00				Erbis	de 10.50 à 14.00			

Poids vifs					Poids vifs				
Espèces	1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	Ext. (1)	Espèces	1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	Ext. (1)
Bœufs	6.00	4.50	3.40	6.95	Bœufs	6.00	4.50	3.40	6.95
Vaches	6.00	4.20	3.05	7.75	Vaches	6.00	4.20	3.05	7.75
Taureaux	4.75	4.12	3.40	5.15	Taureaux	4.75	4.12	3.40	5.15
Veaux	9.85	8.22	7.05	11.35	Veaux	9.85	8.22	7.05	11.35
Moutons	10.10	7.60	5.78	10.45	Moutons	10.10	7.60	5.78	10.45
Porcs	9.00	8.30	6.20	9.40	Porcs	9.00	8.30	6.20	9.40
Erbis	de 4.50 à 6.90				Erbis	de 4.50 à 6.90			

(1) Cours officiels.

(1) Cours officiels.

Gros bovins

Arrivages : 3884 bœufs, 2221 vaches, 480 taureaux ; réserves vivantes aux abattoirs ce matin, 876 ; introductions directes aux abattoirs depuis le 1^{er} mars précédent, 841 ; renvoi, 270 bœufs, 135 vaches, 50 taureaux (Cours à la livre de viande nette) :

Bœufs : Bœufs blancs, Charolais, Nivernais, Bourbonnais, Berryons ou du Centre-Ouest, en jeunes bœufs de 700 à 1000 livres : extras, 5.20 à 5.40 ; 1^{re} qualité, 4.80 à 5 ; grossiers, 4.40 à 4.70 ; gros bœufs de 1000 à 1300 livres, 4.80 à 4.90 ; gris de l'Ouest : Maine, Anjou, Nantais, Vendéens, Parthenais, extras, 4.50 à 4.80 ; bons gris, 4.10 à 4.30 ; ordinaires, 3.80 à 4 ; bretons : jeunes extras, 4.40 à 4.70 ; bons, 4 à 4.30 ; ordinaires, 3.50 à 3.90 ; bœufs grossiers de toutes provenances, 3.40 à 3.60.

GENÈSSES : Génisses extras : blanches, 5.40 à 5.90 ; rouges, 4.60 à 5.30 ; grises, 4.90 à 5.40 ; ordinaires de toutes races, 4.30 à 4.70.

VACHES : Jeunes de 1^{re} qualité, 4.40 à 5 ; bonnes, 3.80 à 4.30 ; vieilles, 2.80 à 3.50 ; viande à saucisson, 1.70 à 2.30.

TAUREAUX : Bretons, 4.10 à 4.40 ; jeunes taureaux de ferme, 3.70 à 4.20 ; grossiers, 3.40 à 3.70.

Veaux

Arrivages : 1.668 ; réserves vivantes, 465 ; introductions directes aux abattoirs, 1.445 ; renvoi, 5. (Cours à la livre de viande nette par bandes) :

VEAUX : Tourangeaux extras, 7.10 à 7.50 ; ordinaires, 6.50 à 7 ; manœuvres extras d'Écomomy, Le Lude-Mayet, 6.80 à 7.40 ; autres bons manœuvres de la Sarthe et de la Mayenne, 6.50 à 7.30 ; manœuvres ordinaires, 6.30 à 7 ; arge-vins, 6.30 à 6.50 ; bretons, vendéens, 5.80 à 6.30 ; veaux de service, 5.70 à 6.30 ; brouillards, 5.90 à 6.20 ; petits veaux de ferme, 5 à 5.80 ; veaux extras des meilleures provenances (vendus au détail), 7.70 à 8.90.

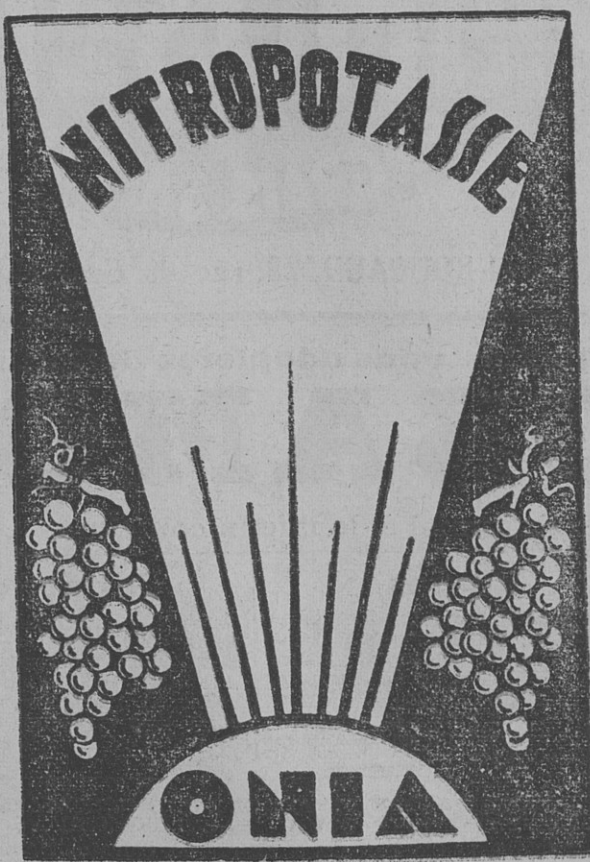
Ovins

Arrivages, 10.627 ; réserves vivantes, 2.015 ; introductions directes aux abattoirs, 2.511 ; renvoi, néant. (Cours à la livre de viande nette) :

AGNEAUX : Laitons extras de 23 à 32 livres de Southdown, Lot-et-Chantal, 9.40 à 10.10 ; croisés divers, 9.20 à 10 ; Dishleys Mérinos, 9.00 à 10.10 ; bretons, maraichins, 8.20 à 8.50 ; vendéens, 8.10 à 8.50.

MOUTONS : Poitou, 7.40 à 8.20 ; Dishleys mérinos, 7.80 à 8.80 ; maraichins, vendéens, 7 à 7.70.

ERBIS : Poitou, 5.50 à 6.30 ; Dishleys mérinos, 5.80 à 6.40 ; vieilles bêtes de toutes provenances, 4.60 à 4.90.



Concours du meilleur Cidre

de la Loire-Inférieure
le Mercredi 12 Avril, à la Foire de Nantes

Ce Concours aura lieu le mercredi 12 avril, à la Foire de Nantes, dans la matinée, à côté de notre Concours des Vins.

Il n'y a aucun droit d'inscription pour y participer. Seuls les cidres et poirées de la dernière récolte seront admis.

Comme pour le Concours des Vins, les concurrents devront envoyer deux bouteilles (ou litres) étiquetées, avec leur nom et adresse, directement à la Foire de Nantes, place du Champ-de-Mars, « Concours des Cidres ».

Ces bouteilles devront être remises le Mardi 11 Avril, au Bureau de la Foire, de 8 h à midi, où elles seront réceptionnées. Aucun envoi ne sera accepté après.

Prière de se faire inscrire dès maintenant à M. R. Faivre, Syndicat des Agriculteurs, 3, place Petit-Hollande, Nantes.

LA POTASSE est actuellement très bon marché

En bourrer son sol
est un placement de tout repos

Concours des Vins et Eaux-de-Vie

de la Loire-Inférieure

le Mercredi 12 Avril, à la Foire de Nantes

Nous organisons, cette année, à la Foire de Nantes, le Mercredi 12 Avril, différents Concours des Vins et Eaux-de-Vie ouverts à tous les Viticulteurs de la Loire-Inférieure et Communes limitrophes. Concours gratuits ne comportant aucun droit d'inscription. Que chacun veuille bien se conformer aux prescriptions ci-dessous :

Concours des Vins de l'année

Ce concours comprendra plusieurs sections et les concurrents devront nous préciser la ou les sections dans lesquelles ils désirent concourir :

MUSCADET
GROS PLANT
PINOTS ET VINS ROUGES DE LA LOIRE
HYBRIDES

Récolte de 1938 seulement

Chaque concurrent devra fournir deux bouteilles, pour chacun des catégories. Chaque bouteille devra porter une étiquette collée, mentionnant le nom, l'adresse du propriétaire et le cépage.

Concours des Eaux-de-Vie

Le Concours des EAUX-DE-VIE sera divisé en Eaux-de-Vie de Vin, de Marc et de Cidre, eaux-de-vie vieilles et de la dernière récolte, à raison d'un petit flacon-échantillon par catégorie.

Dispositions Générales

Ces Concours sont ouverts seulement aux Vignerons-récoltants. Les viticulteurs devront faire parvenir leurs bouteilles, ainsi étiquetées à l'adresse du Directeur de la Foire Commerciale, CHAMP DE MARS, A NANTES, en spécifiant : « Concours des Vins ».

Toutes les bouteilles devront être remises le Mardi 11 Avril, au Bureau de la Foire, de 8 h à midi, où elles seront réceptionnées. Aucun envoi ne sera accepté après midi.

Les exposants d'une même commune ont tout intérêt à grouper leurs envois.

SE FAIRE INSCRIRE, avant le Samedi 8 Avril, veille de Pâques, délai de rigueur, à M. R. Faivre, Secrétaire de la C.G.C.C.O., 3, place Petit-Hollande, Nantes.

Des diplômes seront décernés aux lauréats. Nul doute que ces Concours de 1939 ne remportent encore un gros succès et viennent récompenser nos meilleurs vignerons.

L'Engrais P. E. C. fait les belles récoltes

Employez 500 kilos à l'Hectare de 5/8/12 N.
ou 300 kilos à l'Hectare de 8/13/19 N.
Sur tous vos légumes. Ils en raffolent

POUR LE CONGRÈS JUBILAIRE de la J. A. C.

(Lettre du cardinal Verdier, archevêque de Paris, aux J.A.C.)

Paris, le 22 janvier 1939

Mes chers J.A.C.,

J'apprends que votre prochain congrès se tiendra à Paris. Je vous en remercie. Nos Parisiens vous feront le meilleur accueil. Vous êtes les fils de nos campagnes et, à ce titre, les meilleurs gardiens de nos traditions nationales ! Et, de plus, nous savons que vous voulez faire revivre dans nos chères populations rurales les traditions chrétiennes qu'elles avaient trop oubliées.

Vos efforts sont déjà couronnés de succès. Bientôt, vos 2.000 sections constitueront une armée. Ce sera l'armée du travail, de l'honneur, de la paix ! Que Dieu vous bénisse, mes chers amis. Confiance, courage, bonne humeur et surtout vie chrétienne profonde. Ce sont mes vœux pour vous. Vous travaillez pour Dieu et pour la France.

Je vous bénis avec tout mon cœur.

Jean Cardinal VERDIER,
Archevêque de Paris.

(Extraits de la lettre du Cardinal Suhard au R.P. Foreau, aumônier national de la J.A.C., à l'occasion du congrès jubilaire de la J.A.C.)

Mon Révérend Père,

En réponse à votre lettre du 3 novembre, je tiens à vous dire d'abord mon acceptation d'assister aux journées du congrès jubilaire de la J.A.C. Je tiens à vous féliciter et remercier pour le soin que vous mettez à doter la France d'une bonne J.A.C. Dans le travail de redressement qui s'impose et qui est même urgent si

nos ne voulons pas mourir, nos populations rurales devront tenir une place... la place de choix. De plus en plus, je me convaincs que c'est de ce côté que nous devons regarder... car c'est de là que peut venir le salut... Je dis « que peut venir » car, en fait, il ne viendra que si nos campagnes sont alertées, disciplinées, formées et évangélisées. Voilà pourquoi j'estime que un mouvement comme celui de la J.A.C. doit être encouragé et soutenu avec force. Et parce que nos campagnes, pour donner l'effort qui sauve, ont surtout besoin d'être instruites de la religion, il m'a semblé que nous devons faire l'impossible pour leur donner les prêtres-missionnaires dont elles ont un si grand besoin.

Reims, 12 novembre 1938
Emmanuel Cardinal SUHARD,
Archevêque de Reims.

(Extraits de la lettre du Cardinal Gerlier, archevêque de Lyon, au R.P. Foreau)

Mon Révérend et cher Père,

Je compte bien ne pas manquer d'assister au congrès jubilaire que prépare la J.A.C. Votre bonne lettre ne peut que me confirmer dans cette résolution déjà prise.

Croyez que nous ne manquons pas de faire ici tout le possible pour que le mouvement essentiel.

De tout cœur je bénis la J.A.C. et tous ceux qui s'y dévouent.

Lyon 7 novembre 1938

P. M. Cardinal GERLIER,
Archevêque de Lyon.

SUPERPHOSPHATE DE CHAUX

ENGRAIS DE BASE
POUR FUMURES ÉQUILIBRÉES

Exposition Canine de Nantes

le 13 Avril 1939

Possesseurs de beaux et bons chiens, c'est le Jeudi 13 Avril que doit avoir lieu l'exposition canine de Nantes, organisée par la Société Saint-Hubert de l'Ouest. Cette manifestation qui promet d'être particulièrement brillante aura lieu dans l'enceinte de la Foire Commerciale.

Les juges de la S. C. C. qui ont promis leur concours décerneront les superbes et très nombreux prix spéciaux tant en nature qu'en espèces qui ont été offerts pour cette manifestation. Hâtez-vous donc de demander les renseignements et feuilles d'engagements à Mlle M. Ferronnière, secrétaire de la S. H. O., 15, rue Voltaire, Nantes.

NOZAY

Ecole ambulante d'agriculture d'hiver de la Loire-Inférieure

La Session de 1939 de l'Ecole Ambulante d'Agriculture d'hiver qui s'est tenue à Nozay, a été clôturée par un examen pour l'obtention du diplôme accordé par le Ministre de l'Agriculture.

Voici, par ordre de mérite, la liste des élèves qui ont subi cet examen avec succès :

Gibier Cyrille, les Grées, Nozay ; Doucet Henri, la Touche Boissais, Nozay ; Bourdeau Eugène, à Jans ; Dupuy Jean, le Chalet, Nozay ; Rouzioux François, le Tertre, Saffré ; Guerlain Raymond, la Landelle, Saffré ; Guerlain Léon, le Bran, Nozay ; Chauvel Roger, Malville, Saffré ; Bouvet Donatien, Malville, Saffré.

Il est prévu, dans le courant du mois de Juin, une excursion destinée à faire visiter aux élèves des exploitations particulièrement bien conduites. Les intéressés seront convoqués directement.

Alimentez vos Pommes de terre

Une bonne récolte de pommes de terre ne peut être obtenue qu'en utilisant des semences de choix mises dans une terre bien préparée et convenablement fumée.

Par suite du développement abondant et rapide de ses organes, la pomme de terre est exigeante en eau et en matières nutritives. On lui réservera donc une terre travaillée en temps voulu, suffisamment profonde, dans laquelle on incorporera pendant l'hiver, une forte dose de fumier de ferme bien décomposé. Il améliorera ses propriétés physiques et lui permettra de conserver une fraîcheur convenable.

Le fumier contribue aussi à assurer l'alimentation de la plante. C'est cependant un engrais déficient parce qu'il est très pauvre en éléments fertilisants et qu'il ne peut céder en temps opportun et à une vitesse suffisante.

Comme toutes les plantes, la pomme de terre a besoin d'éléments fondamentaux, azote, acide phosphorique et potasse.

L'acide phosphorique et la potasse seront fournis par un apport de 500 k. de superphosphate de chaux et de 200 k. de chlorure de potassium à l'hectare que l'on enfouira par le labour précédent la plantation.

C'est cependant l'azote qui est le facteur essentiel de la production de la pomme de terre. Celui apporté par les matières organiques (fumier, etc.) et d'une façon générale par tous les engrais azotés autres que les nitrates, a besoin de se transformer dans le sol pour devenir assimilable. Cette nitrification qui dépend avant tout du temps qu'il fera, reste toujours aléatoire.

Il importe donc de mettre à la disposition de la pomme de terre de l'azote directement assimilable. Le Nitrate de soude naturel du Chili est plus particulièrement indiqué car il fournit de l'azote nitrique, c'est-à-dire de l'azote tout prêt à être absorbé et de la soude qui contribue à conserver la fraîcheur au sol.

Avec une application de 200 k. de Nitrate de soude du Chili à l'hectare — moitié avant la plantation, moitié au buttage — on assurera une récolte abondante de pommes de terre d'excellente qualité.

A. FONTAN,
Ingénieur Agronome.

Ville de Villedieu-les-Poêles

sur la grande ligne de chemin de fer Paris-Granville

Grand quai d'embarquement Région spécialisée dans l'élevage du Taureau Normand

GRANDES FOIRES pour l'Année 1939

Foire de Mars : Dernier mardi, le 28, avec montre la veille, 2.000 bovins, 200 reproducteurs.

Foire de Mai : 1^{er} mardi, le 2, avec montre la veille, 1.800 bovins.

Foire d'Avril : 1^{er} mardi, le 1^{er}, 600 moutons avec montre la veille, 1.000 bovins.

Foire de Septembre : 2^e mardi, le 12, 500 moutons avec montre la veille, 1.800 bovins.

Foire d'Octobre : 2^e mardi, le 10, avec montre la veille, 1.600 bovins.

Foire de Novembre : 4^e mardi, le 28, avec montre la veille, 1.800 bovins. Les foires de Villedieu sont les plus importantes du sud du département de la Manche.

LE VER BLANC

Le ver blanc, plus vulgairement appelé « ture » ou « ture », est tout simplement la larve du hanneton commun. C'est un grand ravageur des cultures. Il est la terreur des jardiniers, des maraichers et des pépiniéristes.

Avant d'envisager les moyens de s'en préserver, il semble nécessaire de connaître le genre d'existence de cet ennemi.

DEVELOPPEMENT ET MULTIPLICATION DU HANNETON

C'est vers le commencement de mai que les hannetons apparaissent. Ils sortent de terre presque tous en même temps, de préférence au déclin du jour, alors que les heures les plus chaudes sont passées.

Ils se jettent en masse sur les jeunes feuilles et surtout sur les arbres à noyaux, pruniers et cerisiers. Les femelles fécondées sont extrêmement prolifiques. Elles s'enfoncent sous terre pour y déposer environ quatre-vingts œufs en trois ou quatre jours.

A ce sujet, M. Decoppet, naturaliste suisse, dit qu'en admettant un pont moyen de cinquante œufs et en écartant toute influence néfaste, une seule femelle pourrait être la souche, après quatre générations, pour 890.625 autres qui, elles-mêmes, pourraient produire 9.531.250 vers blancs.

Les femelles recherchent de préférence, pour y déposer leurs œufs, les sols meubles et secs et surtout un lieu capable de fournir à leurs larves une nourriture abondante. Ce sont les conditions que présentent habituellement les jardins et les pépinières à terrain bien ameubli et fumé. Quelques semaines après la ponte, les jeunes vers blancs éclosent des œufs. Ils se tiennent d'abord à dix ou vingt centimètres de profondeur et ne s'attaquent qu'aux racines les plus tendres.

Dès les premiers froids, ils s'enfoncent plus profondément, s'engourdissent et restent à l'état d'endormi jusqu'au mois de mars. Au printemps suivant, ils remontent dans les couches superficielles du sol. D'une voracité extraordinaire, ils s'attaquent aux racines et continuent leurs dégâts pendant l'été.

A l'automne, ils s'enfoncent en terre encore plus profondément qu'à la descente de première année. Ils se transforment en nymphes en préparant des petites cavités où elles creusées dans les mottes de terre où ils s'enferment et restent à l'état latent.

De la nymphe sort l'insecte parfait, le hanneton qui sortira au printemps suivant pour s'enlever sur les arbres, s'accoupler et permettre aux femelles de reproduire.

Le ver blanc vit trois ans dans le sol. Parfois, le cycle évolutif comprend quatre années. C'est le cas dans les régions froides.

PROCÉDÉ DE DESTRUCTION DES VERS BLANCS

Le plus simple consiste à les détruire au fur et à mesure qu'ils sont ramassés à la surface du sol par le labour ou autres façons culturales. Ce ramassage est facile à réaliser dans les jardins et les pépinières. D'ailleurs dans certaines pépinières de l'Orléanais, les ouvriers sont encouragés par des primes spéciales qu'ils reçoivent proportionnées au nombre de vers qu'ils recueillent.

Pendant la période de végétation, pour protéger les cultures, on peut repiquer de place en place des plantes préférées des larves. Les laitues conviennent parfaitement. Dès que les racines sont atteintes, le pied se fane. Il suffit de l'arracher, de retirer le ravageur et de l'écraser.

Enfin, comme méthode générale de lutte, il reste l'emploi du sulfure de carbone dont les vapeurs toxiques et plus lourdes que l'air pénètrent dans

le sol et asphyxient les larves. Le sulfure de carbone est injecté, soit en faisant des trous avec un bâton, soit à l'aide d'un pal injecteur, à la dose de 30 grammes par mètre carré, répartis en quatre trous. Rappelons que ce produit est inflammable et qu'il doit être manié avec la plus grande précaution et à l'abri de toute flamme.

Il peut être remplacé par le sulfuro-carbonate de potasse en dissolution dans l'eau à raison de 300 grammes par hectolitre. Cette solution est répartie et distribuée par arrosages.

DESTRUCTION DES PONTES

Les femelles des hannetons déposent leurs œufs sur le sol. On a parfois conseillé et recommandé de laisser dans les cultures des bandes de terrain ameubli et bien fumé où les femelles pondront de préférence ; ceci est une complication dans les cultures et d'une efficacité douteuse. On a surtout essayé d'épandre sur le sol des substances à odeur forte, telles que : le purin dans les prairies, la naphthaline dans les jardins et les pépinières, dans le but d'éloigner les femelles. Il a été conseillé d'épandre 3 k. de naphthaline à l'are ou encore de la saure de bois imbibée de pétrole. Tous ces procédés ne présentent pas une garantie absolue, la naphthaline est d'un emploi coûteux.

LE HANNETON A DES ENNEMIS ET MALADIES QUI PEUVENT FACILITER SA DESTRUCTION

L'insecte adulte a des ennemis redoutables qu'il est nécessaire de connaître : le hérisson, la chauve-souris, la musaraigne en dévorent une quantité énorme. Les oiseaux sont aussi des auxiliaires précieux : les mésanges, les pinsons, les moineaux, les merles, et aussi les corbeaux consomment une grande quantité de hannetons ou de larves.

Aux Etats-Unis, on a trouvé des vers blancs dans 73 espèces d'oiseaux. On cite également aux Etats-Unis un cas curieux : 100 porcs et 8 truies placés dans un clos de 4 hectares gravement infesté de vers blancs, en avaient détruit 80 % au bout de vingt jours. Après vingt-sept jours, il ne restait plus, dans cette parcelle, que 10 % des vers primitifs.

Parfois, au cours du bêcheage, on trouve dans la terre de petites masses blanches de la grosseur du pouce, présentant de petits filaments cotonneux. Il s'agit de vers blancs momifiés et tués par des moisissures ou champignons. Ce fait a été observé par les naturalistes qui ont étudié le développement de ce champignon créant la maladie.

Ces précieuses moisissures sont connues sous le nom d'*Isaria densa* et *botrytis tenella*. De grandes espérances avaient été fondées sur ces maladies ; mais les moyens de propagation n'ont pas toujours donné la satisfaction attendue.

P. RENARD,
Professeur d'Agriculture.

CONGRÈS EUCHARISTIQUE D'ALGER

Un grand pèlerinage est organisé par l'Association de N.-D. de Salut

prix à partir de 495 francs — tous frais compris —

Il ne reste que quelques places de disponible.

S'inscrire d'urgence au SERVICE TOURISTIQUE de L'ECHO DE LA LOIRE, place Grassin, Nantes.

Un groupe spécial sera formé au départ de Nantes, avec 50 % de réduction sur les chemins de fer français.

Assemblée Générale de la Caisse Régionale Incendie

5, Quai Duguay-Trouin - NANTES

L'Assemblée générale de la Caisse Régionale Incendie se tiendra le Jeudi 13 Avril, à 10 h. 30, salle Mauduit, rue Arsène-Leloup, à Nantes. La vérification des pouvoirs commencera à 10 heures.

ORDRE DU JOUR

1. — Constitution du Bureau - Lecture et approbation du Procès-Verbal de la dernière Assemblée générale.
2. — Rapport du Conseil d'Administration.
3. — Rapport des Commissaires aux Comptes.
4. — Approbation des Comptes de l'Exercice 1938.
5. — Fixation de la Ristourne sur l'Exercice 1938.
6. — Affectation du reliquat disponible.
7. — Nomination d'Administrateurs.
8. — Nomination des Commissaires aux Comptes.

A l'issue de l'Assemblée Générale, il sera procédé à la remise des Médailles du Mérite Mutualiste.

A 9 h. 30 : MESSE en l'Eglise Saint-Louis, à la mémoire et aux intentions des Mutualistes décédés l'an dernier.

A midi : DEJEUNER en commun, Salons Mauduit, rue Arsène-Leloup. Nous pensons que vous voudrez bien y assister avec une délégation de votre Caisse, que nous espérons très nombreuse.

A 16 heures précises : Caserne des Pompiers, rue St-Clément : Visite de la Caserne, du matériel et des ateliers - Sauvetage des personnes par une équipe de Sapeurs-Pompiers - Démonstrations de secours aux asphyxiés - Exécution de feux d'hydrocarbures par des procédés modernes - Attaque d'un incendie par un premier secours.

Vous êtes invités à profiter de l'occasion pour venir admirer le plus beau matériel de défense contre l'incendie existant après celui que possèdent les Sapeurs-Pompiers de Paris.

NOTA. — Toutes les heures indiquées s'entendent « heures légales ».

Bobard

« Il est des morts qu'il faut qu'on tue... » Je regrette d'employer au début d'un article un pareil poncif, mais vous conviendrez chers lecteurs, qu'il est souverainement agaçant de voir surgir, à chaque tour de roue, ces vieilles sottises que l'on pouvait croire enterrées depuis de nombreuses lunes.

Et je vous le donne en quatre, si vous trouvez celle qu'on m'a servie, toute chaude, il n'y a pas si longtemps!

Je m'étais donc mis en tête de faire quelques essais avec super, dans certaines fermes d'Anjou, et tout marchait à souhait; le champ était choisi, on avait décidé de la culture, des engrais complémentaires, etc., etc.

Arrive le moment de l'exécution... pas de nouvelles. Je réitère, je me déplace... et on me dit qu'on ne fera rien parce que le super acidifie les terres...

J'avoue que sur le moment j'ai ouvert les yeux tout grands... et que je me suis demandé ce qu'il fallait admettre le plus, ou de l'immensité de la crédulité humaine, ou du succès merveilleux de certaines réclames... « Intéressées » et assez dénuées de scrupules.

Et puis, à l'instar de Boileau, il me faut « toujours sur le métier remettre mon ouvrage », je vais recommencer pour la... même fois la démonstration que l'acidité du super n'existe que dans l'imagination de certains, et dans la mémoire trop fidèle de ceux qui les ont écoutés.

Voyons! Raisonons un peu et rendons-nous compte ensemble de ce que se passe quand on fabrique le super... On cherche à démolir la molécule stable... oh combien... du phosphate tricalcique qui est le composant essentiel du phosphate naturel, en l'attaquant par l'acide sulfurique. On met juste ce qu'il faut d'acide pour arriver à cette fin, et on aboutit finalement à la formation d'une part de phosphate monocalcique soluble dans l'eau et éminemment assimilable, et d'autre part de sulfate de chaux aux dépens de la chaux que l'on a enlevée au phosphate tricalcique et de l'acide sulfurique. De cet acide sulfurique si honni et si redouté, il n'y en a plus, et comme il est maintenant uni à la chaux je ne vois pas comment il pourrait encore agir sur celle du sol et la faire disparaître avec les eaux d'infiltration.

C'est simple, c'est logique, mais la logique fait-elle partie du bagage de certaines cervelles?

Bien mieux, je ne sache pas que le sulfate de chaux inclus dans le super soit si inutile que cela. Il apporte d'abord de la chaux sous une forme que son union avec l'acide sulfurique rend particulièrement intéressante... Et cet acide sulfurique?... Je me suis laissé dire qu'il apportait le soufre constituant indispensable de la plante sous une combinaison extrêmement précieuse et assimilable... Alors?... Alors je conclus que le super si honni de certains... mais on ne calcémie que de quelconque pas le sol puisqu'il apporte de la chaux, ne l'acidifie pas, puisqu'il n'y a pas d'acide libre, et qu'il apporte en plus de son phosphore des éléments précieux.

Et ce n'est pas seulement une vue de l'esprit, cela a été confirmé d'innombrables fois dans les expériences dans les sols faites aux laboratoires, mais aussi et bien plus par la pratique constante et centenaire de ceux qui ont mis leur confiance dans le super.

Je n'accumulerai pas d'autres arguments, car il me semble que ceux-là suffisent, à moins que l'on ne soit trop épris de cervelle.

Je vous souhaite, chers lecteurs, d'employer beaucoup de super, de vous rendre compte ainsi par vous-mêmes de l'infamie et de la sottise de certains bobards... Et je suis certain que, lorsque je viendrai vous rendre visite, vous ne m'accueillerez pas par certaines épithètes malsonnantes... que vous réserverez d'habitude à certains fabricants de « slogans » qui se sont coupablement offert votre tête.

Pierre LANGE.

SI CHACUN D'ENTRE VOUS PRÉSENTAIT UN ADHÉRENT, NOUS DOUBLERIONS NOS MOYENS D'ACTION.

Offres et Demandes

(Révisé et non Adhérents)
Nantes ou adresser au Syndicat,
3, Place Petite-Rochelle, NANTES

TARIF
Pour une seule insertion : 6 fr.
par annonce de 5 lignes maximum
1 fr. 25 par ligne supplémentaire

OFFRES

N° 122. — A VENDRE, beaux Plants de Vignes, boutures et racinées; choix extra. — Blancs: 4986, 5279, 5409, 8206, 10173, Baco 22 A, Bertille 450. — Rouges: 4643, 5437, 5455, 7053, 8357, 8745, 8748, 10096, 10878, Gallard n° 2, Belle 2862, Baco n° 1. — Plants greffés: 5200, choix extra: Muscadet, Gros Plant, Pinot, Colombard, Gamay, Gros Lot, Malvoisie; Hybrides greffés: Blancs: 8753, 10173, 10885, Seyve-Villard 5276. — Rouges: 5455, 7053, 8357, 8745, 8748, 10096, 10878, 11803. Authenticité garantie. Prix sur demande. Souscription ouverte pour toutes variétés de plants pour l'automne 1939 aux meilleures conditions. S'adresser chez Allard Jules fils, au Guineau, La Chapelle-Basse-Mer (L.-I.), Tél. 21.

N° 144. — A VENDRE, beaux plants d'asperges « Grosse hâtive d'Argenteuil ». Plants sélectionnés extra de variété très productive. S'adresser à M. Robert Morice, Sainte-Luce, L.-I.

N° 149. — 10 pommes tieg 2 m. coudre ou couteau, 150 fr.; 10 poirettes gousses variées, 60 fr. Franco toutes gares et tous arrêts fruitiers. Plants de vignes: Muscadet, Gros Plant, Pinot, Gros Lot, Colombard, Gamay, Hybrides racinées et greffés 5455, 8745, 7053, 4643, 5276, etc. Bois pour greffage. Tarif franco, J. Foulon, rue du Puisset-Doré (M.-L.).

N° 171. — Très belles GRIFFES d'ASPERGES sélectionnées. Grosse hâtive d'Argenteuil. Nombreuses références. S'adresser Félix Jouis, Pierre-Percée, Chapelle-Basse-Mer (L.-I.).

205. — A VENDRE, une fanneuse « Clinton » tout état. S'adresser au Syndicat.

206. — A AFFERMER pour le 23 Avril 1940, à moitié fruits ou à pr. d'argent, la ferme du Château de Montbert contenant 38 Ha. dont 15 en prairie; beaux et vastes bâtiments d'exploitation. Fleury, Château de Montbert.

209. — A LOUER pour Toussaint 1939, ferme à moitié, contenant 6 hectares environ, en vignes, prés et terres, près Nantes. Fermier connaissant bien la vigne et soins à donner aux vins. S'adresser au Syndicat.

210. — A LOUER à Vertou, pour la Toussaint 1939, une ferme de 6 Ha., comprenant terres, prés et vignes. S'adresser au Syndicat.

211. — A VENDRE boutures Seibel 8745 garanties. Prix modérés. F. Artaud, « Belle-Brise », Pont-Rousseau.

DEMANDES

45. — ON DEMANDE ménage d'un certain âge, homme chauffeur-jardinier; femme non occupée; conviendrait retraités. S'adresser au Syndicat.

48. — Sommes acheteurs PEULIERS sur pied ou abattus, meilleur cours. Scierie du Champ de Mars, Nantes.

49. — CHERCHE à louer tenue maraîchère à proximité de Nantes. S'adresser M. Foullet, la Métairie St-Sébastien.

50. — MENAGE avec deux grands enfants, demande place pour maison bourgeoise, homme jardin, fleurs et légumes, femme toutes mains excepté cuisine. S'adresser au Syndicat.

51. — HOMME célibataire, 33 ans, ayant toujours travaillé la terre, demande place chez maraîcher ou autre culture. S'adresser au Syndicat.

52. — ON DEMANDE ménage, homme toutes mains, permis de conduire, femme bonne à tout faire. Envoyer références. Marquis de Vernon, la Briais, Saint-Julien-de-Vouvantes.

53. — ON DEMANDE pour la culture maraîchère près Nantes, une jeune fille de 16 à 18 ans. S'adresser au Syndicat.

MACHINES A COUDRE
STELLA
78 ANNES D'EXISTENCE
1.000 MACHINES EN STOCK
LA PLUS GRANDE CHOIX DE STOCK
STELLA - NANTES
21, Chaussée de la Madeleine
CATALOGUES - RENSEIGNEMENTS
Démonstrations - Liste des Agents
gratuits sur demande.
CYCLES
TRICYCLES
TANDEMS
pour tous les goûts
A TOUS LES PRIX

Nos Mercuriales

Grains et Farines

Avoine grise ou noire « Bretagne » 116
Avoine bigarrée « Bretagne » 111
Sarrasin « Bretagne » 112
Orge Maro 112
Son, région, bonne fabrication 129
Maïs Indo-Chine 128
Riz Saigon n° 1 140
Paille de Blé pressée 470
Faille de Blé bœuf 480
Ces prix s'entendent par quantité minimum de 5.000 kgs départ des lieux de production.

Animaux de Boucherie

Cours du 17 mars 1939
606 VEAUX. — Le kilo vif, 5,25 à 7,50, rebutés à Nantes.
15 REBUS. — Devant: Le demi-kilo n° 1, 1^{re} qualité, 2 à 3,50; 2^e qual., 2,50 à 3; 3^e qual., 2 à 2,50. — Derrière: Le demi-kilo: 1^{re} qualité, 6 à 7; 2^e qual., 5,50 à 6,25; 3^e qualité, 3,50 à 4.
12 MOUTONS. — Le demi-kilo: 1^{re} qualité, 9 à 10; 2^e qualité, 8 à 9.
Agneaux, 11 à 12.

Pailles et Fourrages

Paris, le 22 mars. — Balles pressées, haute densité, aux 100 kilos, départ: Centre, Ouest, Nord.
Paille de blé, Nord, Pas-de-Calais 300; Somme, Aisne, Oise, 315; Centre 325; 2^e à 3; Seine-et-Marne, 22; orges ou escourgon, Indre, Cher, Loiret, 28,50 à 29; Paris, France-Comté, Aisne, 58 à 59.
Luzerne, Deuxième coupe, Oise, Somme, Marne, 64-65; trèfle, 55,50 à 56,50.

Légumes Secs

Affaires calmes. — Cours inchangés.
Graines fourragères.
Presque pas d'affaires, cours inchangés.

Légumes et Primeurs

Courtes, navets, oignons
Les 100 kilos, livrés, départ: Maxi, 23 à 24; Verbeur, 21,50 à 22; La Fère, 22 à 23; Auxonne, 150 à 160.
Carottes. — Marché calme, Saint-Omer, 90 à 100, les 100 kilos logé départ.
Navets. — Affaires nulles.

MARCHÉ DES INNOCENTS

Pommes de terre
Paris, 22 mars. — Les 100 kilos, en vrac wagon départ: Rosa, Ardennes, 80 à 82; Meuse, 78 à 80; Marne, 80 à 82; Sarthe, 68 à 70; Loiret, 75 à 77; Bretagne, 60 à 62. Sauternes rouge, Bretagne, en tout venant, 50 à 52; grosse tréfle de 70 grammes, 54 à 57; de 100 grammes, 58 à 60; Loiret, 77 à 78. Etiole du Nord du Loiret, 52 à 54. Institut de Beauvais, de Sarthe, 33 à 35; de Mayenne, 32 à 34; Bintje, Nord, 47 à 48; Oise, Somme, Aisne, 47 à 48; Loiret, 51 à 52; Sarthe, 50 à 52; Paris (culture), 52 à 54. Ronde jaune, Bretagne, 34 à 35; Sarthe, 32 à 35; Mayenne, 31 à 34; Loiret, 35 à 37; Aisne, 30 à 32; Auvergne, 34 à 35; Limousin, 34 à 35.

Cours des Vins

Muscadet, 375 à 700 fr.
Gros-Plant, 325 à 375 fr.
Seibel, 325 à 375 fr.
Othello, 300 à 350 fr.
Orais, selon degré, 225 à 275 fr.
Vin du Midi, le degré, 14,75 à 15,50.

HALLES CENTRALES

BEURRE. — (Cours extrêmes et cours moyens). — En mottes centrifuges: Des Laiteries Coopératives Industrielles: Le kilo Normandie, 29 à 32,50 (30,80); Charente, Poitou, Touraine, 29,50 à 33,50 (31,50).
Malades: Normandie, 29 à 30,50 (30,20); Bretagne, 27,50 à 30,50 (30); autres provenances, 25 à 30 (29).
En 1/2 kilo: non salé, 23 à 29,50 (29); salé, 27.
Arrivages: 2285 colis; 25.850 kgs.
Ressort: 1897 mottes.
Vente plus lente, en raison des cours élevés. Prix stationnaires à part 0 fr. 20 de baisse sur les Charentais de première qualité, il a été vendu 1550 mottes et la ressource s'est accrue de 395 mottes.
CEURS. — Cours stables. Picardie et Normandie, 430 à 580; Bretagne, 400 à 500; Poitou, Touraine, Centre, 460 à 580.
Arrivages: 1097 colis; 68.600 kgs.
Ressort: 1831 colis.
VOLAILLES. — Mottes: prix moyens et le kg: poulet, Nantes, 21,50; Gâtinais, 24; Bresse, 28; Charente, 25; poules, 18.
Poulets vivants: Le kg, 19; poules et vieux coqs vivants, 15,50.
Canards morts: Du Gâtinais, 14,75; autres catégories, 14,50.
Arrivées: 36.000 kgs.
Ressort: de la veille, 2.100 kgs.

FROMAGES. — Les 10: Brie moyen moulu, 200; le 100: Coulommiers divers, 380; camemberts Normandie, 400; divers, 270; Mont-d'Or, 165; P. d'Évêque, 510 chèvre, 450; le kg, Roquefort, 19; Gruyère Emmenthal, 14; Comté, 14; bleu, 13; Port-Salut, 12.

VIANDES. — Le kilo: Bœuf: Quartier derrière, 10,50; devant, 4,50; aloyau, 17; train entier, globe, 11; cuisse, 10; paleron, 7; bavette, 6,50; plat de côte, 5,50; collier, 5; pis, 4,50.
Veau: entier, 18; cuisseau et carré, 18,50; basse complète, 11,50.
Mouton: Agneau, 22; lait, 18,50; entier, 15,50; gigot, 3; milieu à 8 côtes, 32; épaule, 14; poitrine, 7,50.
Porc: Demi, 14 longe, 15,50; filet, 16,50; rein, 13; jambon, 18; poitrine, 13; lard, 7,50.

LEGUMES. — Les 100 kgs: artichauts d'Alger, le 100, 90 à 170 (130); asperges, 1.000 à 200 (1100); carottes de crânes, 140 à 160 (160); de Méau, 100 à 170 (115); champignons, 300 à 600 (550); choux, 100, 175 à 320 (320); de Bruxelles, 400 à 550 (500); choux-fleurs, le 100, de Bretagne, 250 à 440 (390); épinards, 25 à 400 (360); escaroles, 300 à 600 (550) haricots verts du Maroc, 700 à 1700 (110); flageolets secs, 350 à 600 (580); légumes Nantes, 800 à 170 (550); navets communs, 100 à 170 (145); mâche, 600 à 850 (730); oignons secs, 130 à 260 (230); oseille, 800 à 1.000 (900); persil, 1800 à 2200 (2000); poireaux, les 100 bottes, communs, 450 à 650 (600); de Montesson, 600 à 800 (725); pois verts Algérie, 350 à 550 (450); Midi, 500 à 550 (675); pommes de terre Algérie, 35 à 320 (260); Hollande, 100 à 140 (92); saucisses rouges, 100 à 120 (110); rda Paris, 3 bottes, 2,75 à 3,75 (3,25); d'Alger, 100 bottes, 60 à 115 (90); topambours, 60 à 100 (80).

Marché faiblement approvisionné. Vente assez bonne. Les carottes de Meaux, navets communs, oseille, persil, choux-fleurs et poireaux communs ont baissé. Baisse dans les champignons et artichauts d'Alger. Autres cours stationnaires.

FRUITS. — Les 100 kgs: Bananes, 450; citrons, 340; dattes, 520; figues sèches, 500; mandarines, 800; noix, 800; oranges Espagne 640; Algérie, 580; sanguines, 650; pires de choix, 1200; pommes de choix, 700; communes, 250; tomates, 650; le kilo raisin rose blanc 28; la pièce ananas, 25; la caisse pampelounes, 130.

MARCHÉ AUX CHEVAUX
PARIS-VAUGIRARD, le 22 Mars. — Chevaux français: Aménés 151, vendus 130, rebutés 21.
Chevaux étrangers: Aménés 41, tous vendus.
1 a été amené à été vendu 1.300 fr. Les chevaux de boucherie ont été vendus de 300 à 3.400 fr. par tête, soit de 2,50 à 6,40 le kilo vif.
Au kilo net: Première qualité 9,40; deuxième qualité 6,50; troisième qualité 10 fr. 70.
Vente toujours lente, mais on maintient les prix.

MARCHÉS RÉGIONAUX
MARCHÉ TALESAC
BEUF. — Le demi-kilo: 1^{re} catégorie, 8,15; 2^e, 4,50-5.
VEAU. — Le demi-kilo: 1^{re} catégorie, 8,50-12,50; 2^e, 7,50-8,50; 3^e, 7,50.
MOÛN. — Le demi-kilo: 1^{re} catégorie, 13,14-50; 2^e, 12,50-13; 3^e, 8.
PORC. — Le demi-kilo: 7-10,80.
BEURRE. — Le demi-kilo: 14-16.
CEURS. — La douzaine: 5,50-6.
POULETS. — Le demi-kilo: 9-10.
LAPINS. — Le demi-kilo: 8.

Cané, 20 mars 1939. — Blé, les 100 kilos: 191 fr.; orge, les 100 k., 130 à 140; avoine, les 100 k., 125 à 135; paille, les 1000 k., 450 à 530; foin, les 1000 k., 300 à 330; paille, le couple, 40 à 45; poulets, la couple, 45 à 50; canards, la couple, 35 à 38; oies grasses, le kilo, 10 à 12; oies courtes, la pièce, 90 à 95; lapins, la pièce, 13 à 15; pigeons, la couple, 10 à 11; œufs, la douzaine, 4,75 à 5 fr.; beurre, la livre, 16,50 à 17; porc gras, le kilo, 8,25 à 8,50; porc maigre, le kilo, 8,50 à 9,50; porcelaines, la pièce, 200 à 250; bœufs, vaches, amenés, 1.000; vœux, amenés 50; moutons, 25; 25; chevaux, amenés, 20.

ANCIENS. — Avoine, 135 à 138; blé noir, 150 à 160; seigle, 145 à 150; orge, 145 à 148.
Foin, les 500 kgs, 460 à 480; paille, 245 à 260 fr.
Poulets, la livre, 6 à 7 fr.; canards, 3 à 3,50; pigeons, la couple, 8 à 10; lapins, 2,75 à 3; œufs, la douz., 4,50 à 5; beurre, la livre, 15 à 16 fr.
Bœufs de travail, la paire, 5,500 à 7,500; vaches laitières, 2,250 à 3,200; génisses, 850 à 1.800; vœux, 5,50 à 6,50; porcs, 8,25 à 8,50; porcs de lait, l'unité, 200 à 300 fr.

ST-JEAN-DE-CORCOUE. — Poulets, la couple, gros, 16,50 à 17; moyens, 60 à 70; petits, 50 à 60; lapins, la pièce, 15 à 25.
CLISSON. — Bœ, les 100 kgs, prix de la taxe: farine, 295; avoine, 125; son, 110 à 115; haricots, 400 à 500; pommes de terre, 60 à 70; Foin, les 500 kgs, 475; paille, 270 à 275.

Poulets gros, la couple, 52 à 56; moy., 42 à 51; petits, 38 à 41; lapins, la pièce, 10 à 20. — Œufs, la douzaine, 5 à 5,50; beurre de ferme, la livre, 16,50 à 17; beurre de boucherie, 15.
Bœufs gras, le kg sur pied, 8,50 à 4,50; bœufs de travail, la paire, 5,500 à 7,500; vaches grasses, l'unité, 1,500 à 2,500; vœux, 7; génisses, 5; porcs, 8,50; porcs de lait, l'unité, 280 à 350.

ST-ETIENNE-DE-MONT-LUC. — Poulets gros, la couple, 50 à 55; moy., 40 à 45; petits, 30 à 35; lapins, la pièce, 14 à 18.
Œufs, la douzaine, 4,20 à 4,80; beurre, 11 à 16,50 la livre.
Vœux, le kg, 6 à 8.

NOZAY, 20 mars. — Le kilo sur pied: Génisses lourdes, 4 à 4,75; bœufs, 3,50 à 4; taureaux, 3,50 à 3,70; vaches, 2,50 à 3; vœux, 5,50 à 6; agneaux de l'année, 6 à 6,30; brebis, 4,75 à 5; porcs gras, 8,40 à 8,50.
Porcelaines laitières, de 0 à 8 semaines, 150 à 250; porcelaines de 2 à 3 mois, 270 à 350; grands courants de 3 à 4 mois, 380 à 450.

CHATEAUBRIANT. — Les 100 kilos: Avoine, 135 à 140; orge, 140 à 145; sarrasin, 145 à 150; son, 119 à 120.
Beurre, le kilo, en gros, 28; au détail, 32 à 33; œufs, la douzaine, 4 fr. 75.
Poulets, 20 à 25; poules, 18 à 20; canards, 20 à 22; lapins domestiques, 12 à 15.
Chevaux de boucherie: bœufs, 3,50 à 4,50; taureaux, 4 à 4,25; vaches, 3 à 4; génisses, 4 à 5; vœux, 6,50 à 7; moutons, 6 à 6,50. Amouillonnés: en choix de 1,500 à 2,000; en ordinaires, de 800 à 1,400; bratonsnes, race Pie Noire, bœufs de 1,400 à 1,800; les autres, de 800 à 1,300. — Les bêtes à l'herbe: bœufs jeunes bœufs, 2 ans environ, de 1,500 à 1,800; en choix courant, de 1,000 à 1,500; génisses de 12 à 15 mois, de 1,200 à 1,800; les vaches ordinaires, de 800 à 1,200; vieilles, de 800 à 600.
Les porcs gras: 8,40 le kilo sur pied; porcs maigres, 6 semaines à 2 mois, de 200 à 250; de 2 à 3 mois, de 250 à 350; de 3 à 4 mois, de 350 à 450.

BLAIN, le 21 mars. — Blé (taxe officielle) 209 fr.; farine, 294-296 fr.; sons, 112 fr., les 100 kilos.
Avoine, 120-123; seigle, 120-125; orge, 120-130; sarrasin 140-130; riz, 155 fr. les 100 kilos.
Paille, 480-500 fr., les 1.000 kilos; foin, 1.000-1.100, les 1.000 kilos.
Beurre de laiterie, 16 à 16,50 la livre; beurre ordinaire, 14 à 15,50 la livre; œufs, 5 à 5,50 la douzaine; lait, 1,80 le litre; volailles: poules et lapins (avant âge et qualité) 20-45 fr., le couple (6-5,50 la livre, vif); poulets domestiques, 15-26 (6,50-7 fr. le kilo, vif). Bâtai: bœufs, 3,70-4,10 le kilo; vaches, 2,60-3,10, le kilo; taureaux, 3,80-4; génisses, 4,20-4,80; vœux, 6,50; moutons et agneaux, 5-7 le kilo.
Porcs gras, 8,40-8,50, le kilo; porcelaines de six semaines à deux mois, 200-250 fr. pièce; courants, 260-460 fr. pièce.
Cidre, 100-120 fr. la barrique de 225 litres (droits de circulation en sus); pommes de terre, 75 à 100 fr. les 100 kilos.

SOCIÉTÉ NATIONALE des Chemins de Fer Français
Par arrêté de Monsieur le Ministre des Travaux publics, le service des voyageurs, bagages, chiens et colis-express, sera supprimé à la date du 6 mars 1939 sur la ligne de
Nantes à Châteaubriant
Le service sera dorénavant assuré par autocars.
Les horaires sont à la disposition du public dans les gares et les bureaux des services routiers.
Dans les autocars de remplacement des trains, des réductions de 50 % sur le plein tarif seront accordées:
aux abonnés ouvriers et scolaires; aux familles nombreuses; aux militaires et marins; aux voyageurs de commerce, sur présentation des titres qui leur auraient donné droit à réduction sur la voie ferrée.
Cette réduction sera portée à 75 % pour les mutilés et réformés de guerre qui bénéficieront d'une réduction de 75 % pour cent sur le chemin de fer et pour le guide accompagnant l'invalidé de 100 pour 100, bénéficiant des dispositions de l'article 10 de la loi du 31 mars 1919.
L'expédition et la livraison des colis-express se feront au bureau du correspondant du service routier desservant la localité.
Tous renseignements complémentaires seront donnés dans les gares et dans les bureaux des services routiers.

Prévenir vaut mieux que guérir
EXIGEZ LA GRANDE MARQUE
CRESYLJEYES
Seul Créstyl véritable
Le meilleur désinfectant
adopté par l'Institut Pasteur et les Vétérinaires
PRÉSERVE LE BÉTAIL de la FIÈVRE APTEUSE
POUDRE "JEYES" CRESYLLEE
Le Trésor de la basse-cour
Sic Fy de PRODUITS SANITAIRES
18, rue Charles Bassée, Fontenay-sous-Bois (Seine)

clôtures
Hapdelains
EN BOIS ET CIMENT
9 et 10, rue Sully, NANTES - Tél. 113.93
GRILLAGES, FIEUX, TUTEURS POUR ARBRES
Locations de gantelles pour fêtes publiques

POUR détruire les TAUPES
UN SEUL PRODUIT:
"la Taupinase DELBA" Efficacité remarquable
Economie. Plac., 9 fr. et 4,50, par pharmacie et exclusivement en pharmacie

Contre la FIÈVRE APTEUSE
un seul remède
Le Cachet Moncey 36
préventif, curatif, non toxique
Prix net: boîte 6 cachets, 250 fr.
LABORATOIRES MONCEY
11, rue de Clichy, Paris

Contre les parasites agricoles et des animaux domestiques
BORTOX
la gamme de tous les Insecticides à base de Roténone du Derris
Documentation gratuite sur demande à Cie Bordelaise, 24, rue du Calvaire, Nantes

PRIMOSÉINE
ENGRAIS SALMON
PERSYEN et BOUCAUD, 28, rue du Gué-Robert, NANTES

Trois cultures pour lesquelles vous adopterez définitivement
PHOSAMO
l'engrais le plus rationnel et le mieux constitué

Pommes de Terre
3 à 500 kgs PHOSAMO normal ou PHOSAMO riche aux labours, pour obtenir une végétation active (première défense contre le Doryphore) et des tubercules nombreux, réguliers et sains, de bonne conservation.

Vignes
PHOSAMO normal, pour vignes ordinaires et PHOSAMO riche pour celles fatiguées, et jeunes plants: 3 à 600 kgs à l'hectare, aux premiers labours donneront une récolte abondante, un degré alcoolique élevé et du bois pour l'année suivante.

Betteraves
A préférer PHOSAMO riche ou PHOSAMO spécial: 3 à 600 kgs à l'hectare, pour avoir un feuillage abondant, de fortes racines bien constituées et nourrissantes.

Avec PHOSAMO, A DÉPENSE ÉGALE EN ARGENT, LES RÉSULTATS OBTENUS SERONT TOUJOURS SUPÉRIEURS.
Documentation gratuite sur demande, à la Cie Bordelaise, 24, rue du Calvaire, Nantes.

La Bouillie Bourguignonne

Tout les viticulteurs, écrivait récemment M. Soursac, directeur honoraire des Services Agricoles, doivent se pénétrer de cette idée que sont seules actives contre le mildiou, les pulvérisations qui mettent sur les organes de la vigne un produit capable de renfermer avec le cuivre, la goutte de pluie, la laquelle ces spores germent.

La bouillie bourguignonne représente le traitement cuprique par excellence. Rappelons quelques-unes de ses qualités. Avec cette bouillie, on a toute la fluidité et la mouillabilité voulues. Pas de bouchages des jets, dissémination parfaite. Innovation intéressante pour le viticulteur, signalée l'année dernière: la bouillie bourguignonne de soude Solvay, innovation spéciale pour la viticulture et l'agriculture en général, on a un carbonate de soude moins cher, bien qu'aucun pur que le carbonate de soude Solvay industriel, garanti, comme celui-ci, à 98 % minimum de pureté à la sortie des usines. — La fixité de la pureté du produit est assurée par sa livraison en sacs papier imperméable de 50 kg.

On sait que la bouillie bourguignonne est préparée en employant 470 gr. de carbonate de soude par Kg de sulfate de cuivre. La préparation est simplifiée en remplaçant la pesée du carbonate de soude par la mesure. Il suffit de jaugeur, une fois pour toutes, une boîte métallique remplie au ras, sans tassement. Cette pratique est courante dans le vignoble méridional.

ALA BELLE FERMIERE
12, RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU, NANTES

Pour la DESTRUCTION Facile, Rapide et Economique du DORYPHORE
Employez la POUDRE DORYPHOX des Etablissements PETIT-MONTGIBERT (fondéeur 1860) à Palaiseau (S.-O.). Représentants et Dépositaires demandés.